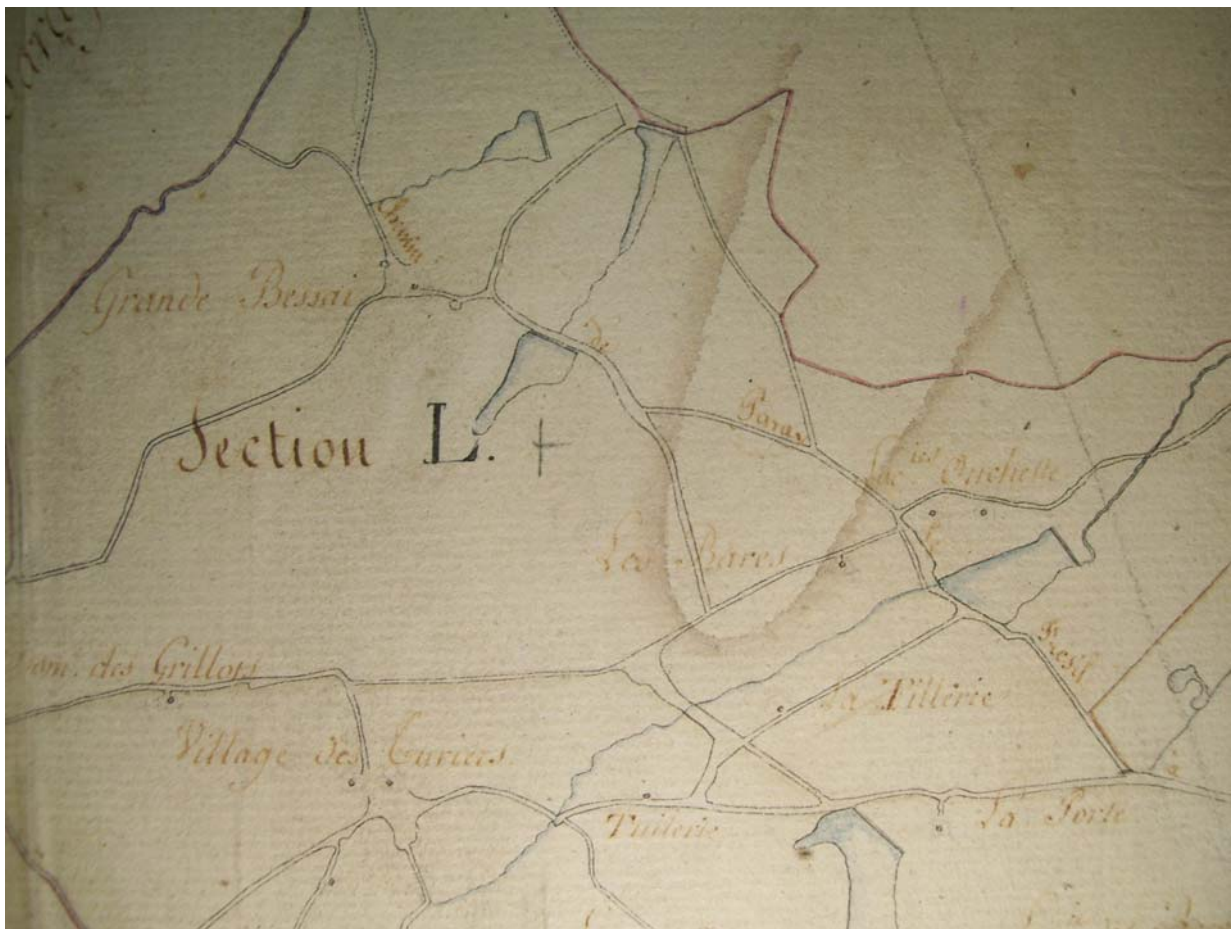
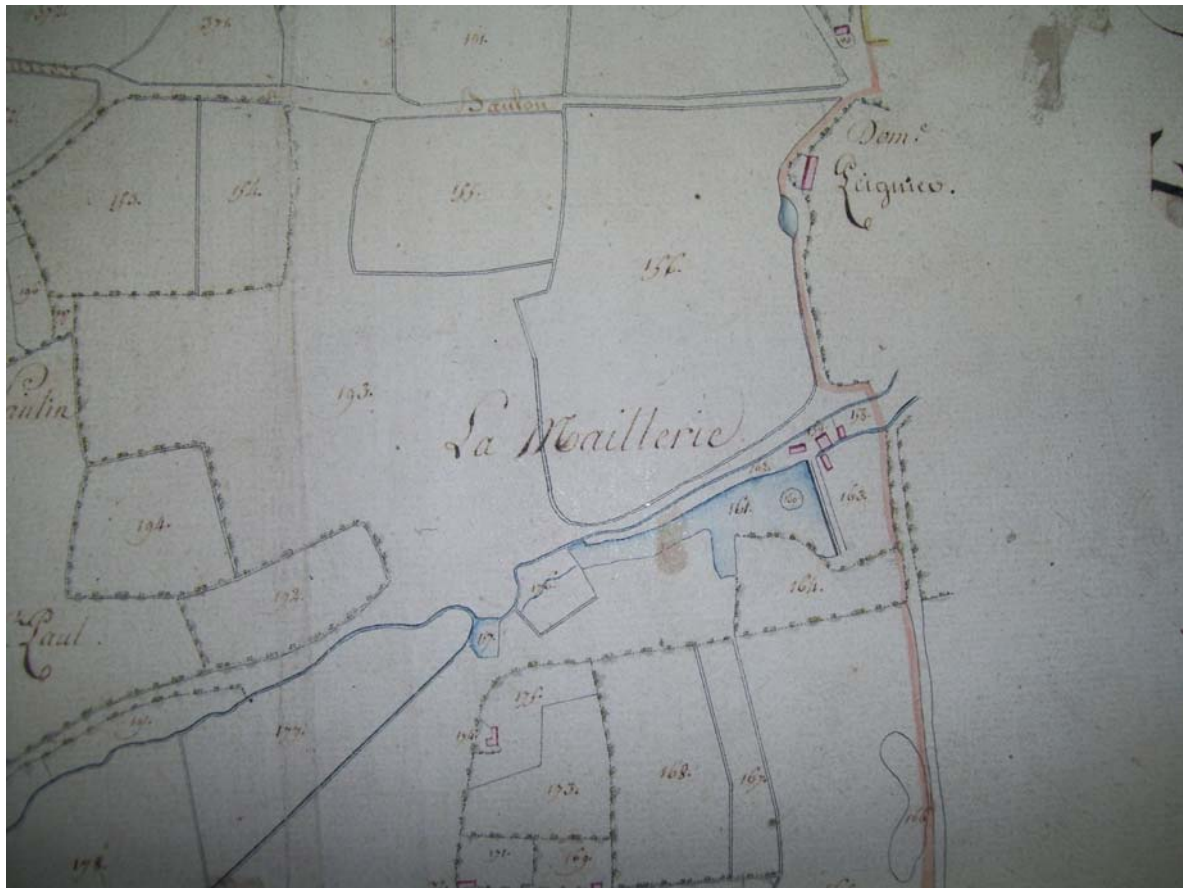


D'après les recherches des historiens et notamment de Mr Labonne, membre du musée rural de la Sologne Bourbonnaise, voici un aperçu des métiers exercés dans notre région :

- aubergiste (nombreux à cause des différentes voies de communication qui traversent notre commune)
- cabaretier ou appelé encore host ou hospitalier
- charbonnier
- charpentier
- charron
- chirurgien : son rôle est, bien entendu, beaucoup plus restreint qu'aujourd'hui.
- fermier : à l'époque, le fermier était celui qui était chargé de percevoir les différentes rentes. C'est une sorte de régisseur.
- maréchal
- regrattier : le regrattier est celui qui vend au détail diverses denrées de seconde main, dont le sel.
- menuisier
- mercier
- peigneur de chanvre
- maître de poste
- sacristain
- meunier
- sabotier
- maître d'école
- tailleur de pierres
- vigneron (la vigne est très répandue sur les coteaux longeant la vallée de la Loire)
- tisserand (un à Bouxier et un aux Turiers)
- tailleur d'habits
- huilier
- jardinier
- garde / cocher
- bûcheron
- scieur de long
- potier en terre noire
- potier en terre blanche
- forgeron
- tuilier / briquetier (deux tuilerie apparaissent sur la cadastre de 1810, dans le secteur des Turiers)



- mailler : une maillerie est aussi appelée « moulin à draps ». C'est ici que l'on écrase le chanvre, que l'on travaille la laine et les fibres textiles pour les transformer en draps. Le cadastre de 1810 nous permet de situer cette maillerie au bord de l'Engièvre, à l'emplacement du parc du château actuel. L'eau de la rivière est utilisée comme force motrice.



Aucun document ne permet de savoir si la tannerie construite en 1513, au bord de l'Engièvre est toujours en activité. (vieille maison actuelle)

- maçon : souvent, les maçons de notre région sont originaires de la Creuse. En effet, déjà à cette époque, les gens voyagent beaucoup pour trouver du travail. Un document de 1722 montre, par exemple, que des gens de Beaulon sont basés à Saint Morize (près de Decize), où ils construisent un étang.

Bien entendu, il faut rajouter tous les métiers liés à l'agriculture (laboureur, journaliers, éleveur de vers à soie ...).

Une même personne peut avoir plusieurs métiers pour vivre décemment.

On trouve peu de métiers concernant les femmes : lingère, couturière, femme de chambre, sage-femme. Pourtant, elles travaillent souvent avec leurs maris.

Les boulangers n'apparaissent vraiment que vers 1850. Auparavant, chaque maison fabriquait son pain.

Beaulon étant situé en bordure de Loire, il existe aussi des métiers comme :

- voiturier par eau
- haleur
- baliseur
- passeur
- bûcheron de Loire : il entretient les parties navigables du fleuve.
- pêcheur

On peut aussi imaginer toutes les activités liées aux ports du Fourneau et de Cornière.

***Les personnes les plus fortunées et les mieux éduquées exercent les métiers suivants :***

- curé : il tient les registres paroissiaux (naissances, mariages, décès) mais décrit aussi les difficultés ou autres anecdotes particulières (accidents climatiques, épidémies, famines, ...).
- notaire : il peut nommer des collecteurs d'impôts. Il doit noter par écrit (dans un registre appelé registre de notaire) les ventes et prises de possession, les aveux féodaux, les protestations, les excuses, les marchés de construction, de réparation, les contrats d'apprentissage, ... Il est souvent secondé par un clerc.

Tous ces écrits sont une source très précieuse pour tous les historiens actuels.

On trouve à Beaulon des notaires du nom de Bourneuf ou de Trochereau. Leurs familles resteront longtemps très célèbres, notamment après les mariages de Claudine Trochereau avec Antoine Rogier en 1618 et de Jeanne Trochereau avec Claude Bayon en 1677.

On trouve ensuite tous les fonctionnaires chargés de faire respecter l'autorité des souverains :

- greffier en chef de baillage : on trouve par exemple un Michel Guillaut à Chézelles.
- procureur de baillage : on trouve Charles Guillaud à Chézelles, anobli en 1677 après 36 ans de service.
- chevalier
- écuyer
- avocat
- receveur des aides et tailles
- contrôleur principal des rentes

- enquêteur en la sénéchaussée
- trésorier général des finances
- officier au baillage, notamment à Chézelles
- procureur fiscal
- greffier
- sergent royal (= huissier)
- lieutenant au baillage (de Chézelles, de Beaulon, ...)
- procureur de justice
- gendarme de la maison du roi : ces derniers sont très redoutés et interviennent souvent pour obliger les gens à payer leurs rentes. Ils finissent souvent par saisir la totalité des biens.

Tous ces fonctionnaires cumulent souvent les rôles. Ils deviennent par conséquent encore plus riches et plus puissants. Guillaume Trochereau fut, par exemple, notaire à Chevagnes et lieutenant au baillage de Beaulon et Chézelles.

Simon Berroyer, issu de la communauté de ce nom (autrefois de Chevagnes) commence, quant à lui, comme simple clerc en 1615. Il achète ensuite la charge de sergent royal à Chevagnes. Il devient notaire en 1637 et procureur des justices de Saint Martin et Paray, fermier de Torcy en 1644. En 1657, il devient lieutenant des châtelainies de Saint Martin et Paray, et châtelain de Crapelles.